

Compte-rendu d'Assemblée Générale

Communiqué de l'Intersyndicale Employés CGT-CFDT-FO-SUD

Le PDG a reçu l'Intersyndicale mardi matin 13 mars 2007. La direction a présenté la proposition suivante aux Employés en grève depuis le 8 mars :

Création d'un échelon supplémentaire de trois points pour tous les employés.

« Ce nouveau coefficient, attribué **au choix**, bénéficiera chaque année à 10% des effectifs de la catégorie Employés de Presse au minimum. »

La direction a précisé que ce passage à l'échelon supérieur s'effectuerait selon le principe du « ratissage » des primes de rendement.

L'Intersyndicale a répondu que cette proposition était inacceptable. En effet, 10% de promus chaque année, cela représente une quinzaine de personnes. Coût maximal de cette proposition : 7.800 euros par an !

Mais avec le principe du « ratissage », ces 15 personnes ne verront aucune augmentation de leur salaire sur leur fiche de paie.

L'Assemblée générale des Employés de Presse, réunie le 13 mars 2007 à 13h30, après avoir pris connaissance des propositions de la direction, a mandaté à l'unanimité les délégués de l'Intersyndicale à reprendre les négociations sur les revendications suivantes :

Augmentation de la prime spéciale de 4 points pour tous au 1er mars 2007

Augmentation de la prime spéciale de 4 points pour tous au 1er mars 2008

Création générale d'un échelon supplémentaire de 3 points à partir du 1er mars 2009, avec passage automatique à l'échelon supérieur et sans ratisage de la prime de rendement.

Si la direction accepte ces revendications, les Employés sont prêts à renoncer au système des primes et promotions annuelles au choix.

L'Assemblée générale a reconduit à l'unanimité la grève de 24 heures.

Une nouvelle AG aura lieu mercredi 14 mars à 13h30

L'Intersyndicale Employés CGT-CFDT-F0-SUD

Paris, le 13 mars 2007